

Séance du mercredi 05 juin 2019

~~~~~

L'an deux mille dix-neuf, le cinq juin, à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie du Seure sous la présidence de Monsieur Philippe CHASSERIEAU, Président ; d'après les convocations en date du 28 mai 2019.

## Présents :

Délégués de Migron : Mme POTTIER Agnès et M. POTTIER Alain.

Délégués du Seure : Mmes THOUARD Geneviève et M. CHASSERIEAU Philippe.

Délégués de Villars les Bois : MM. BARUSSEAU Fabrice, BEGEY Jean-Marie et TAUNAY Miguel.

Invité excusé : M. Eric BUINIER

Absents excusés : M. VICENTY Bernard (pouvoir à Agnès POTTIER) et Mme BOULETREAU Sylvie.

Monsieur BEGEY Jean-Marie a été nommé secrétaire de la séance.

## ===== Ordre du Jour =====

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2019**
- **Matériel de voirie**
- **Travaux en commun**
- **Modifications budgétaires**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2019**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 15 mai 2019 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Matériel de voirie**

- Tracto-pelle :
  - Monsieur le Président précise qu'il a un rendez-vous téléphonique avec le technicien de la SOFEMAT pour discuter des termes du devis de remise en état.
  - le joint du vérin est à nouveau à remplacer pour la 3<sup>ème</sup> foisIl est toujours prévu que Monsieur Philippe CHASSERIEAU et Madame Geneviève THOUARD rencontrent le gérant de la société MBTP Agri.
- Camion goudronneuse Mercedes : Lors du contrôle technique passé hier, il est soumis à la contre visite pour 4 avaries constatées (une fuite d'huile moteur, défaut de réglage des phares avants, il manque des feux de gabarit et un support de feu arrière cassé). La contre visite est prévue sous un mois.

### **3- Travaux en commun**

- *Broyage des accotements* : Terminé sur les trois communes

- *Point à temps* :
  - Migron : 9 kms seront à traiter (soit 4 ou 5 jours) – à partir du lundi 17 juin
  - Le Seure : à partir du lundi 24 juin
  - Villars les Bois : à partir lundi 1<sup>er</sup> juillet.
- Pose d'une buse à prévoir sur une voie communale limitrophe entre Migron et Villars les Bois
- pour rappel : le jury du concours des Villages Fleuris passe le 03 juillet prochain. Il faut prévoir de laisser quelques jours aux agents pour qu'ils fassent un contrôle général.

#### **4- Modifications budgétaires**

##### *- Modification de l'affectation du résultat 2018*

Suite à une observation de la Préfecture concernant la délibération d'affectation du résultat 2018 sur laquelle le vote n'a pas été correctement reporté, Monsieur le Président demande l'annulation de la précédente délibération et propose la modification suivante :

- Affectation en réserves (compte 1068) pour 29 891,35 € ;
- Affectation en investissement en besoin de financement (compte 001) pour 24 825,50 €.

*« Le Comité Syndical, en application de l'article 9 de la loi du 02 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14,*

*Après avoir approuvé le 06 mars 2018, le compte administratif pour l'année 2018, qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 29 891,35 € ;*

*Constatant que ledit compte administratif présente un besoin de financement d'investissement de 24 825,50 € ;*

*Vu l'état des dépenses engagées non mandatées et des recettes restant à recevoir qui laisse apparaître un besoin de financement de 11 220 € ;*

- *Annule la délibération DE2019\_03\_11 du 06 mars 2019 ;*
- *Décide, sur proposition du Président, d'affecter le résultat précédemment indiqué, comme suit :*
  - \* *Affectation en réserves (compte 1068) pour 29 891,35 € ;*
  - \* *Affectation en investissement en besoin de financement (compte 001) pour 24 825,50 €.* »

##### *- Modification budgétaire*

Afin de rectifier l'affectation du résultat 2018, il est nécessaire de voter cette modification budgétaire.

Sur proposition de Monsieur le Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et celui représenté, de voter l'ouverture de crédits indiquée dans le tableau ci-dessous :

| Comptes | Intitulés des comptes         | Crédits supplémentaires<br>à voter |           |
|---------|-------------------------------|------------------------------------|-----------|
|         |                               | Dépenses                           | Recettes  |
| 001     | Besoin investissement reporté | 18 671,35                          |           |
| 1641    | Emprunt                       |                                    | 18 671,35 |
| TOTAL   |                               | 18 671,35                          | 18 671,35 |

Cette ouverture de crédit modifie le vote du budget primitif 2019, qui s'établit comme suit :  
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, vote les propositions nouvelles du budget primitif pour l'exercice 2019 comme suit :

- section d'investissement :

\* Dépenses : 75 269,50 €

\* Recettes : 75 269,50 €

- section de fonctionnement :

\* Dépenses : 295 864,80 €

\* Recettes : 295 864,80 €

#### **4-Questions diverses**

- Formation des agents : Frédéric DUPOUTS est inscrit à la formation du CACES « Tractopelle » du 26 au 28 juin prochain.

Le prochain comité syndical est fixé au mercredi 03 juillet 2019 à 18h30 à Villars les Bois

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h00 et ont signé au registre les membres présents*

Le Président,  
*Philippe CHASSERIEAU*

Le secrétaire,  
*Jean-Marie BEGEY*

Les membres du comité syndical,

*Agnès POTTIER*

*Alain POTTIER*

*Pour Bernard VICENTY  
Agnès POTTIER*

*Fabrice BARUSSEAU*

*Geneviève THOUARD*

*Miguel TAUNAY*